

Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7 - 551 34 14

Une bouchée de pain



Malgré des rappels réitérés, un certain nombre de nos camarades ne paient pas leur cotisation. Il n'y a chez elles, nous le savons, aucune intention de se dérober. Ce n'est même pas de l'indifférence. Si nous leur demandions si elles tiennent à l'A.D.I.R., elles répondraient oui. De plus, payer dix francs par an, vraiment c'est peu.

C'est peu et c'est beaucoup. C'est peu parce que, de toute évidence, si l'A.D.I.R. n'avait que les cotisations comme ressources, les secours qu'elle est heureuse de pouvoir accorder seraient minces. C'est beaucoup parce que ce petit billet de 10 F représente bien plus que sa valeur marchande. C'est à la fois une réalité et un symbole.

Réalité : la représentativité de notre association est liée au nombre de "cotisantes" et non au nombre de "membres", et ce fait mérite d'être souligné car il échappe probablement à la plupart. Symbole : c'est une manière de témoigner que la solidarité de la Résistance est toujours vivante.

Bien sûr, nous sommes submergées par les lettres à écrire, les demandes de dons, etc. Mais l'A.D.I.R. n'est pas n'importe quel organisme qui demande de l'argent. Nous avons une responsabilité à son égard. Quelques-uns de ses membres consacrent une partie de leur temps à son administration, à la recherche de solutions aux difficultés des unes et des autres, à la visite des malades. Tout le monde, c'est vrai, ne peut donner de son temps. Ce que chacune peut faire est toujours limité. Mais souvenez-vous. Alors que nos moyens étaient - ô combien ! - plus limités, il arrivait qu'on se privât d'un petit morceau de pain pour une camarade qui déclinait. La valeur alimentaire de cette bouchée était infime, mais sa valeur affective était immense.

Votre cotisation, c'est ce petit morceau de pain.

Femmes compagnons

Laure Diebold

VILLE DE PARIS

Six femmes furent faites Compagnons de la Libération : trois d'entre elles ont déjà été évoquées dans *Voix et Visages*. Ce sont Simone Michel-Lévy, Maria Hackin, Bertie Albrecht. Aujourd'hui, nous parlerons de Laure Diebold.

Laure Diebold est née le 10 novembre 1915 à Erstein, dans le Bas-Rhin. Nous avons peu de détails sur ses origines, sur sa jeunesse. Nous savons pourtant que sa qualité d'Alsacienne est un gage de patriotisme et de courage.

Dès la signature de l'armistice, Laure Diebold milite dans une organisation de passeurs qui aide les prisonniers évadés à gagner la zone libre. Repérée par la police allemande, elle quitte l'Alsace la veille de Noël, en 1941. Elle fuit, cachée dans le tender d'une locomotive. Elle arrive à Lyon, où elle est embauchée au Service des réfugiés d'Alsace-Lorraine. Le 1^{er} mai 1942, elle est agent P2 au réseau Mithridate. Arrêtée en juillet 1942 avec son mari, elle est relâchée, aucune preuve n'ayant pu être retenue contre elle. Elle se réfugie à Aix-les-Bains et s'engage dans les F.F.L. Elle est affectée, le 1^{er} octobre 1942, comme agent P2 à la Délégation générale auprès de Jean Moulin. Fin 1942, la première équipe

de la Délégation générale reçoit l'ordre de partir pour Paris. Le travail de Laure et de ses compagnons devient intense : prise de contact avec les diverses organisations de résistance, liaisons entre ces groupes, distribution des fonds reçus de Londres, codage et décodage des messages captés et retransmis. Laure travaille une partie de la nuit, isolant de son mieux sa machine à écrire afin de ne pas intriguer ses voisins. Elle occupe des appartements successifs. Elle cohabitera un certain temps avec Georges Bidault.

Un départ pour Londres est envisagé. Elle doit s'y rendre avec son mari. Tous deux sont pris dans une sourcière le 24 septembre 1943. Je laisse maintenant la parole à son camarade H. Limonti à qui je dois, ainsi qu'au mari de Laure, les précisions qui me permettent de l'évoquer ici.

Voici les faits tels qu'ils se déroulèrent. Laure Diebold, alias Mado, était d'une honnêteté maladive. Elle avait reçu la mission de reconnaître le contenu d'une valise arrivée de Londres et déposée chez Mme d'Alincourt, alias Violaine, 84, rue de Grenelle. Mission bien légère. Et pourtant elle demanda à son ami Germain, déjà un peu sur la touche parce que grillé, de venir amicalement l'assister, ceci pour qu'il y ait un témoin. Mais l'appartement de Mme d'Alincourt, arrêtée de la veille ou du matin, était transformé en sourcière... Germain tomba dans le piège le premier, suivi de peu par Laure Diebold, accompagnée de son mari.

Tous trois furent emmenés rue des Sausaies, interrogés une partie de la nuit avant d'être conduits à la prison de Fresnes. C'est au grefe que Laure Diebold devait tenter de se détruire à l'aide d'une pastille de cyanure, mais la Gestapo restait vigilante.

Après Fresnes, Laure part pour l'Allemagne. Elle connaît onze prisons et forteresses avant d'arriver à Ravensbrück *. Elle rentre



* Gabrielle Ferrières regrette que cette biographie se borne à une énumération de faits d'où tout caractère personnel est absent. Les démarches qu'elle a faites pour essayer de retrouver des camarades de captivité de Laure sont restées sans effet. Si l'une d'entre vous peut nous permettre de compléter ce portrait dont nous déplorons la sécheresse, nous lui serons très reconnaissantes de bien vouloir nous écrire.

Une session sur la torture

Le 30 avril et le 1^{er} mai derniers, une réunion au Centre culturel des Fontaines, à Chantilly, a rassemblé une cinquantaine de participants appartenant à divers mouvements engagés dans la lutte contre la torture : Amnesty International, l'A.C.A.T., la Cimade et la Ligue des Droits de l'Homme. Il s'agissait d'étudier la torture dans le contexte historique et sociologique actuel, de rendre compte des actions engagées contre elle et de celles à entreprendre dans l'avenir.

Nous ne pouvons ici entrer dans le détail de toutes les communications présentées sur ce mal universel, considéré par Jacques Madaule comme « une manifestation de la crise de l'homme devenu maître de la nature sans pouvoir maîtriser sa propre nature » et qui n'admet pas que les autres soient différents de lui. Disons seulement qu'après un panorama historique et géographique de la torture, présenté par Pierre Vidal-Naquet, ont été évoquées les causes de la torture, ses facteurs externes (socio-économiques), l'influence des idéologies, de l'éducation (Comment devient-on tortionnaire ?). Les formes de la torture : physique ou psychologique, ont été définies par Mme Vasquez au cours de son exposé sur le Chili. Selon elle, il y a la torture physique « sauvage » et la torture physique « progressive », c'est-à-dire adaptée, dosée selon une procédure précise. De même, il faut distinguer la torture psychologique non spécifique de la torture psychologique spécifique, caractérisée par l'emploi de techniques de manipulation (soumission-gratification).

La torture physique « sauvage » a presque disparu, au profit de ce que M. J.-C. Laurent appelle la « torture propre », pratiquée dans les hôpitaux psychiatriques et les prisons « modèles ».

Quels Etats méritent le plus de réprobation ? Depuis douze ans qu'Amnesty International travaille en faveur des prisonniers d'opinion, elle a recensé des milliers de cas et constaté l'emploi systématique de la torture dans près de soixante-cinq pays. Les plus souvent cités sont le Chili et l'Iran, mais il en existe bien d'autres en Europe, en Afrique et en Asie. L'U.R.S.S. détient la palme pour la torture « propre », particulièrement révoltante en ce qu'elle requiert la collaboration – et l'assentiment – de

médecins, de psychiatres, de psychologues et même de chirurgiens.

Mais ce qui apparaît de plus en plus aujourd'hui, c'est le fait que la torture (que certains ont pu considérer – pendant la guerre d'Algérie entre autres – comme un « mal nécessaire » en vue d'obtenir des renseignements permettant de prévenir des actes terroristes) est devenue maintenant une méthode de gouvernement. Il ne s'agit plus d'obtenir un aveu, mais d'éliminer des opposants.

Est-il possible de réglementer la torture ? Non. Il n'y a pas de degré ou de qualité acceptable, et cela d'autant plus que l'exercice de la torture « renforce les tendances sadiques et exacerbé les conflits psychologiques du tortionnaire ». Il faut donc *refuser a priori* toute forme de torture.

Alors, y a-t-il un recours juridique ? Il faudrait pour cela que les Etats ne rejettent pas systématiquement les accusations portées contre eux. Cependant, sans se décourager, Amnesty International travaille dans ce sens en collaboration avec les organismes intergouvernementaux, et c'est l'occasion pour son représentant, Jean-François Lambert, de préciser l'action de l'organisation.

Elle s'est exercée principalement dans quatre directions :

« Elaboration de codes d'éthique professionnelle. Création d'un comité d'actions urgentes. Sensibilisation de l'opinion publique. Prévention par l'éducation. »

Ces codes d'éthique ont été mis au point pour les professions médicales, judiciaires et de police. Un travail international est en cours pour les faire respecter et les étendre à d'autres professions.

A. I. a contribué à faire adopter par l'Assemblée générale des Nations-unies, en décembre 1975, deux importantes résolutions concernant « la protection de toute personne contre la torture ou tout autre traitement inhumain, cruel ou dégradant ». D'autre part, l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a adopté, en octobre 1975, une recommandation concernant le refus d'extradition vers les pays pratiquant la torture.

Amnesty International ne se fait aucune illusion sur les énormes difficultés qu'elle rencontrera pendant longtemps encore, mais, se souvenant que l'esclavage fut aboli grâce à la réprobation soulevée contre lui par une petite poignée d'hommes et de femmes, l'association est bien décidée à lancer le cri d'alarme qui finira par amener, espère-t-elle, la condamnation de la torture.

Chronique littéraire

Médecin en enfer, par Raymond Chanel

Après l'écroulement de 1940, le jeune docteur Chanel, de Nevers, était bien de l'avis de son camarade Perreau : « Plutôt vivre tout nu dans un bois que devenir Boche ! »

« Tout nu dans un bois, écrit Raymond Chanel, cela donne une image assez exacte des premiers temps de notre vie clandestine. Vraiment, nous n'avions rien de ce qu'il fallait, et nous nous étions lancés dans cette grande aventure un peu comme autant de Petits Poucets dans la grande forêt de l'occupation. Mais où étaient les petits cailloux blancs ? »

Chaque résistant en puissance était perdu dans son coin au milieu d'une population encore écrasée par le coup de massue de mai 1940. Comment « faire quelque chose » ? Et avec qui ? Peu à peu, des contacts se nouent, les « passages de ligne » au niveau de l'Allier s'organisent, les renseignements sont collectés, transmis à Londres, et une organisation militaire spontanée se met en place pour le jour J.

Mais les arrestations se resserrent autour du jeune médecin qui, un jour de janvier 1942, quitte précipitamment sa maison et sa clientèle pour se réfugier dans la clandestinité.

Vie dangereuse et passionnante à Paris, avec des résistants audacieux et fascinants : l'Anglais Bennett, l'ancien séminariste Mérésse, notre camarade Baty et bien d'autres.

Arrêté à son tour, Raymond Chanel avale son tube de cyanure. Après quatre jours, où il guette les premiers symptômes de la mort foudroyante qui l'attend, le tube ressort intact : la capsule, à demi rongée, ne s'est pas ouverte... En avant donc pour la vie de

captif, qui se déroulera dans l'horreur du camp de Mauthausen.

Là-bas, de son poste dangereux et menacé de médecin de camp, le Dr Chanel vit intensément le drame de chaque destinée humaine vouée à une mort horrible. Il fait l'impossible pour sauver des camarades avec les moyens dérisoires dont il dispose. Bien plus, pour observer et se faire une idée précise du fonctionnement du camp, son esprit est toujours en alerte. Comme Eugen Kogon, Bruno Bettelheim, Germaine Tillion, David Rousset et quelques autres, Raymond Chanel a lutté non seulement pour sa survie et celle des camarades qu'il a pu aider, mais pour déchiffrer le monde hallucinant de l'assassinat collectif programmé et l'enregistrer dans sa mémoire au cas où il survivrait et pourrait témoigner. Sa formation scientifique et son tour d'esprit réaliste et concret en ont fait un témoin de qualité dont on peut, nous semble-t-il, considérer les affirmations comme vérité historique sans avoir recours aux redressements du psychologue et du psychanaliste suggérés par Olga Wormser dans sa thèse.

De plus, ce récit bien enlevé, passionnant, cache pudiquement sous l'humour et la bonne humeur des valeurs essentielles qui passent aujourd'hui pour démodées, mais qui demeurent en vérité : le courage, le sens de l'honneur et une grande tendresse pour l'humanité souffrante.

Anise POSTEL-VINAY.

Ce livre est édité par la Librairie Académique Perrin (insister auprès de son libraire en raison des difficultés de distribution actuelles). L'A.D.I.R. en possède quelques exemplaires.

Laure Diebold (fin)

en France dans un état d'extrême faiblesse. Dès que ses forces le lui permettent, elle travaille à la D.G.E.R. à Paris. Son mari ayant accepté une situation dans le textile à Senones, en Alsace, elle le suit. Puis elle revient à Lyon, où elle sollicite et obtient un poste de bibliothécaire à la Rhodiaca.

Malgré son mauvais état de santé, Laure s'occupe activement des organisations de résistance et de déportation, regroupant ses camarades, maintenant le contact entre eux. Son intelligence, sa culture, son inlassable dévouement la font aimer de tous. Sa disparition brutale laisse ses amis consternés. Elle repose maintenant à Sainte-Marie-aux-Mines, dans le Bas-Rhin, son pays.

Gabrielle FERRIÈRES.

Dernières semaines de bagne

Extraits du journal de souvenirs de Marie-Thérèse Billard

Rechling, départ d'un camp où il nous fallait être dehors par tous les temps, cinq à six appels par jour pendant douze jours, soupe un peu meilleure qu'à Ravensbrück mais trop claire et le pain en dix, cela représentait à peine trois bouchées (sans sel).

J'ai vu la petite Russe mourante dans l'eau des cabinets et les autres femmes mourantes sous le porche du bloc, et les sortir à peine mortes et les laisser finir dans la neige. Et les coups de lanières et les coups de poing reçus dans le sombre de la nuit. Pendant les derniers jours, le commandant, les médecins-majors, les *Aufseherinnen* venaient tous les jours inspecter cette fameuse salle. L'on se disait : « Que se passe-t-il ? On va sûrement nous faire sortir de là - ou nous faire mourir. »

En effet, au bout de quatre jours d'inspection, on nous dit : « Toutes les Françaises dehors ». Et, après nous avoir triées en trois groupes, nous sommes passées devant les femmes S.S., et là nous avons encore été délestées de plusieurs de nos effets... A 9 heures du soir, des camions sont venus nous chercher.

Dieu merci ! nous allions donc sortir de ce bloc d'enfer. C'était une nuit froide, glaciale, quelques étoiles. Avec mes amies, nous étions dans un camion découvert et nous avons eu très froid.

Nous ne savions pas où nous allions quand, à 3 heures du matin, nous nous sommes aperçues que l'on nous ramenait à Ravensbrück. Nous devions rentrer dans ces fameuses douches, mais contre-ordre. L'on nous conduit au bloc 31, où nous attendait la blokowa Hanka et la stubowa Dora, toutes deux Polonaises, très gentilles pour les Françaises (Dora était mariée à un Français et habitait Paris ; elle est revenue avec nous par la Suède).

En arrivant, nous avons eu un morceau de pain ; nous nous sommes casées tant bien que mal, soit sur des lits, soit sur des tabourets, car nous n'avions point de lumière. Le lendemain, nous avons cherché des lits et, à la distribution de la soupe, les Françaises ont eu du rab grâce à la bonté de Dora. Nous nous trouvions heureuses en comparaison de Rechling.

Le surlendemain de notre arrivée, nous avons toutes défilé devant cette brute de marchand de bestiaux, et c'est là que, mes jambes étant beaucoup enflées, j'ai été mise de côté pour un *fameux convoi* (convoi des gazés). Grâce au bon cœur de Wilma, qui, à mi-voix, m'a dit de la suivre, j'ai longé le bloc et suis revenue rejoindre la colonne où étaient mes amies. Quel soupir elles ont poussé en me voyant revenir ! Je me suis cachée parmi elles et n'ai plus été inquiétée. Nous sommes restées là pendant quinze jours et, pendant ce séjour, nous avons perdu une brave amie : Mme Régnier, de Vichy, grande et forte dame qui, en revenant de Rechling, a eu très froid et a fait une bronchite.

Un beau jour, on nous envoie au bloc 29. Là, ça allait moins bien ; nous avons reformé un bloc de tricoteuses grâce à Wilma que

nous avions retrouvée comme blokowa dans ce bloc. Le tricot marchait depuis une demi-journée quand est arrivé l'ordre de sortir du bloc avec seulement notre culotte, notre manteau et nos pantines. Nous ne serions pas longtemps dehors, seulement pour passer la visite de la poitrine et des jambes. Moi, j'avais gardé ma chemise. « Laissez toutes vos affaires sur votre lit, avait dit la blokowa, vous retrouverez le tout après. » Cette visite n'a jamais eu lieu et, à 5 heures du soir, nous avons défilé devant cette grosse brute d'Allemand. Sans pouvoir rentrer au bloc chercher nos robes et toutes nos affaires, nous sommes montées vers le *Jugendlager* à moitié habillées.

Pendant trois semaines, je n'ai été habillée qu'avec deux culottes, sans robe, sous mon manteau. Nous avons eu très froid, nous sommes entrées dans des blocs en apparence propres, il nous fallait enlever nos sabots pour ne pas souiller le plancher ; sur les lits point de couverture, rien que des petites paillasses peu épaisses et beaucoup de vermine. Jamais nous n'avons eu tant de poux qu'à ce camp, des poux de tête aussi, ce qui ne nous était jamais arrivé. C'est là aussi que j'ai été très malade de la dysenterie et que je ne mangeais pas.

Que de choses tristes nous avons vues aussi dans ce camp ! Triage pour les convois noirs trois fois par semaine. Ce que notre cœur battait !

Le vendredi saint, le bruit a couru que 2 000 femmes ont été gazées. J'en connaissais quelques-unes ! Que c'était triste d'entendre : « Nous avons des enfants, nous voulons les revoir, nous ne sommes pas malades, nous voulons bien travailler, etc. » ! Nous n'y pouvions rien, et même ces malheureuses étaient battues si elles criaient trop fort.

Toutes ces pauvres femmes arrivaient du Petit-Koenigsberg où elles avaient travaillé très dur et étaient dans un état d'épuisement extrême. Plusieurs d'entre elles s'étaient évadées et cachées sous les paillasses. Si toutes ces malheureuses ne se retrouvaient pas, les Françaises étaient menacées du même sort.

Le jour de Pâques s'est passé comme à l'ordinaire, journée triste pour nous toutes, en pensant à chez nous.

Le lundi de Pâques, 2 avril, à peine rentrées de l'appel, nous entendons encore crier « *appel* » pour toutes les Françaises. Pourquoi encore rien que les Françaises ?

A peine sur les rangs, l'on entend chuchoter : les Françaises vont être libérées... On n'en croyait rien, on se disait : « Encore un bobard », quand une *Aufseherin* parle et une interprète nous dit : « Toutes les Françaises vont être libérées... échange de 350 Françaises contre 350 ressortissantes allemandes, à la fin de la semaine. A la fin de la semaine vous serez chez vous ; pour l'instant, vous redescendez à Ravensbrück. » C'était bien vrai.

Après trois jours de nettoyage aux douches, on nous remet des habits civils sans croix blanche par derrière. Le matin du départ, on nous réveille de très bonne heure, et la blokowa nous dit : « Toutes les Françaises nommées ne partiront pas ; il y en a 47 de rayées, celles qui n'entendent pas leur nom resteront ici. » Cela a jeté du froid dans nos cœurs ; mais moi je me disais : « Tu es inscrite presque en tête de liste, c'est rare que tu sois rayée »... Eh bien si ! j'étais rayée... Avec quel serrement de cœur nous avons vu partir toutes les autres dans ce convoi !...

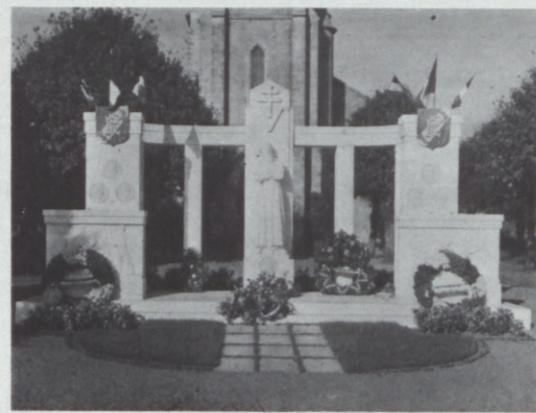
Après le départ du 5 avril, la Croix-Rouge a pu avoir la main sur le camp. Le 9 avril, on nous dit : « Toutes les Françaises au bureau du commandant, il va vous être donné à chacune un colis... » C'était vrai, nous en avons touché un par semaine jusqu'à notre départ. Que cela était bon, nous qui n'avions qu'une soupe déshydratée à manger ! Mais j'étais toujours fatiguée et ne mangeais guère. Toujours soif, aussi ; la poudre de café et la poudre de lait ont été les bienvenues pour calmer notre fièvre. Il était grand-temps que cela finisse, nous étions toutes à bout de force...

Le 22 avril, on fait sortir encore toutes les femmes françaises du bloc ; nous ne voulons plus rien croire de ce que l'on nous disait, on nous disait que nous allions être rapatriées par la Suède... Cet après-midi du dimanche 22, nous l'avons passée debout, dehors ; nous avons décliné nos noms et dates de naissance, puis plus loin appel nominatif par Wicky (celle-là savait l'allemand, elle a toujours eu le filon au camp).



Ci-dessus, Marie-Thérèse Billard à la droite de Marguerite Flamencourt.

Ci-contre, le monument élevé à Baule à la mémoire de l'abbé Pasty.



Le soir, il tombait de l'eau à verse, nous pataugions dans l'eau; l'une d'entre nous, Mme Coiffard, déjà fatiguée d'avance, est tombée par terre inanimée. Ramassée par des bandes rouges (policières), elle fut emmenée au *Revier*; nous n'avons jamais entendu parler d'elle et elle n'est pas rentrée.

Ce soir-là, au lieu de nous faire rentrer dans les blocs, nous sommes allées coucher à trois kilomètres, au camp des hommes qui, eux, étaient aussi partis. Nous avons passé la nuit sans dormir, nous avons fait du feu; l'on brûlait tout: armoires, bois des lits; l'on se faisait du café au lait avec la poudre de nos colis. Que c'était bon! De bon matin l'on nous a réveillées, nous étions bien heureuses..., on se demandait si c'était pour de vrai. Après avoir refait nos trois kilomètres, quand nous sommes arrivées à cette maudite grande porte du camp, quand nous avons vu entre les deux grilles ces soldats danois au brassard de la Croix-Rouge, notre cœur se gonflait et nous pleurions toutes de joie. Quelle émotion nous étreignait en voyant cette longue file de vingt-deux cars de la Croix-Rouge danoise! On pleurait, on riait, on ne pouvait encore croire que c'était pour de bon que l'on partait... que l'on ne serait plus sous la domination de ces sales Boches S.S., de ce marchand de bestiaux si grotesque et si lourd et qui a osé dire: « Mesdames, je pense que vous n'emportez pas un trop mauvais souvenir du camp. »

Nous sommes donc montées dans ces beaux cars. Les soldats danois nous dirent: « N'ayez plus peur, mesdames, c'est nous qui vous prenons maintenant. » Et nous quittions Ravensbrück, heureuses comme tout de nous sauver de ce coin d'enfer, mais toutes tristes d'y laisser encore des amies et d'en avoir beaucoup laissé...

CARNET FAMILIAL

NAISSANCES

Yann, petit-fils de notre camarade Mme Joffrain. Saint-Brieuc, le 21 avril.

Thomas, petit-fils de notre camarade Mme Yseult Saulnier. Avril 1977.

Marine, arrière-petite-nièce de notre camarade Marie Cahour, le 28 mai.

Sophie Grisey, petite-fille de notre camarade Mme Astier, le 6 juin.

MARIAGE

Valérie Hugounenq, fille de notre camarade Suzon Hugounenq, a épousé Jean-Louis Penel. Chevreuse, 18 juin.

DÉCÈS

Notre camarade Françoise Javelot est décédée. Cannes, le 7 mai.

Notre camarade Mathilde Charton a perdu son frère, Jules Pêcheur, grand résistant, Légion d'honneur, croix de guerre, le 4 mai, à Peyrac.

Notre camarade Germaine de Renty a perdu son frère. Mai 1977.

Notre camarade Yvette Kohler, déléguée adjointe de notre section Eure-et-Loir, Loiret, a perdu sa mère le 27 mai 1977.

Notre camarade Mme Mizermont a perdu sa mère et son frère.

Notre camarade Anne de Seynes a perdu sa mère. Saint-Cloud, 31 mai.

VIE DES SECTIONS

Section parisienne

Une ancienne déportée résistante, fidèle habituée des lundis de notre foyer parisien, Nadine Edinger, du réseau Buckmaster, est morte le 1^{er} avril, à l'hôpital Broussais, après une brève maladie.

Elle n'avait plus de famille. En tant que déléguée de la section parisienne, il était donc de mon devoir de m'occuper, au nom de l'A.D.I.R., des formalités relatives aux obsèques, selon les volontés qu'elle avait pu consigner par écrit ou exprimer à ses camarades, voire à ses chefs de réseau.

Hélas! mes recherches à son domicile aussi bien que nos enquêtes auprès de ceux qui auraient pu nous renseigner n'ayant donné aucun résultat, vous imaginez aisément ce que fut mon désarroi face à l'impuissance de l'A.D.I.R. à procurer à l'une d'entre nous une sépulture autre que la fosse commune. C'est ainsi que j'ai fait appel au dévouement de Danièle Desclaux pour m'assister dans les innombrables démarches destinées à éviter une telle éventualité et, notamment, à faire patienter l'hôpital Broussais jusqu'à ce que nous ayons trouvé une solution. Danièle, dont la ténacité n'a d'égal que l'efficacité, s'est alors souvenue que ses anciennes fonctions au ministère des Anciens Combattants lui avaient valu des contacts amicaux avec la direction du Souvenir Français, qui a bien voulu exposer nos difficultés au maire de Paris.

Je ne saurais trop reconnaître ici la qualité d'accueil et de soutien que nous avons reçus de tous, aussi bien d'ailleurs que la totale compréhension que nous a manifestée le personnel de l'hôpital Broussais, si bien que, malgré les restrictions imposées pour une inhumation dans un cimetière militaire, le 15 avril, l'emblème de notre Association entouré de nos camarades, accompagnait le cercueil de notre amie recouvert du drapeau tricolore et suivi de ses décorations portées par l'une d'entre nous au service religieux qui avait lieu, à 9 h 30, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire dans le 14^e arrondissement, puis au Carré militaire d'Ivry où Nadine repose maintenant, entourée de ses compagnons morts pour la France, et où nous pourrons désormais aller de temps à autre, nous recueillir sur sa tombe.

Cécile TROLLER.

Du chagrin que nous avons éprouvé à la mort de Nadine Edinger se dégage cependant, mes chères amies, le réconfort du résultat obtenu par le dévouement de Cécile Troller et de Danièle Desclaux.

Nul doute, en effet, que l'émouvante amitié ainsi exprimée par deux d'entre nous envers leur camarade disparue ait permis d'obtenir la faveur tout à fait exceptionnelle d'enterrer notre chère Nadine dans le Carré militaire du cimetière d'Ivry.

Je voudrais en tirer avec vous une conclusion pratique.

L'A.D.I.R. étant, pour chacune d'entre nous, une seconde famille d'élection, se doit de poursuivre jusqu'au bout sa tâche fraternelle. Pour cela, elle a besoin de la coopération de toutes et, en particulier, de celles que les douloureuses circonstances de l'existence amènent à terminer leurs jours dans la solitude.

Je crois donc qu'il serait bon que ces dernières veuillent bien adresser ou déposer au

siège de notre Association, 241, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris, un papier daté et signé stipulant les conditions et le lieu qu'elles souhaitent réservé à leur inhumation, afin que nous soyons en mesure de faire respecter leurs volontés avec le meilleur de notre affection.

Je les remercie d'avance de contribuer, par ce geste, à notre indéfectible solidarité.

J. L'HERMINIER.

Section Alpes-Maritimes

Notre amie Françoise Javelot n'est plus. Elle nous a quittées à l'aube du 7 mai dernier. Selon ses dernières volontés, il n'y a pas eu d'obsèques, car elle avait fait don de son corps à la science. Ses amis de l'A.D.I.R. et de l'U.N.A.D.I.F. ont simplement fait célébrer, le 17 mai, une messe à sa mémoire.

Née à Sainte-Menehould, le 21 mars 1899, elle entra dans la Résistance au réseau Jade-Amical comme chef de secteur pour le renseignement, plus spécialement chargée des rapports avec les P.T.T.

Arrêtée le 23 décembre 1943, elle passa ce Noël dans les locaux de la Gestapo, avenue Foch, à Paris. Bien que torturée, elle ne livra aucun nom ni renseignement à Masuy, son tortionnaire, chef de la Gestapo. Ce dernier écrivait d'ailleurs sur un dossier retrouvé après la guerre: « Cet agent français, très courageux, n'a jamais parlé... aurait été très bien dans nos services... »

Après Fresnes, Romainville; elle fut déportée le 16 avril 1944 au camp de Ravensbrück, puis au Kommando de Wattenstedt. Ramenée à Ravensbrück vers la fin des hostilités, elle fut rapatriée par la Suède le 17 mai 1945.

Titulaire de nombreuses décorations: officier de la Légion d'honneur, croix de guerre avec étoile d'argent et palmes, médaille de la Résistance, elle œuvra après la guerre à l'Association des F.F.C. — elle fut liquidatrice du réseau — et à l'A.D.I.R. où elle a été, pendant plusieurs années, déléguée des Alpes-Maritimes.

Malade depuis plusieurs années, elle a montré beaucoup de courage, jusqu'au bout, malgré ses souffrances.

Adieu, Françoise. Tes amies conserveront en elles ton souvenir et elles sont fières de t'avoir connue.

Jackie GUYET.

Section Bretagne

Le 7 mai dernier, Jacqueline Rameil et Jacqueline Mella m'ont accompagnée à Rennes où nous avons eu la joie de réunir une vingtaine de camarades autour de leur déléguée, Mme Proust, et de son adjointe, Mme Thueux, pour évoquer en toute amitié les problèmes de la section de Bretagne.

Un sympathique goûter a terminé cette rencontre située, par les soins de Mme Proust, à l'hôtel Du Guesclin, dont l'accueil fut en tous points parfait.

J. L'HERMINIER.

Directeur-Gérant : G. ANTHONIOZ.
Imprimerie LESCARET. PARIS

Numéro d'enregistrement
à la Commission paritaire : 31 739.